



Carnet d'accompagnement
de stage en milieu de travail

FermEmploi

*Récolte de
talents!*



Ouvrière ou ouvrier en
production porcine



Avec l'aide financière de :

Commission
des partenaires
du marché du travail
Québec 

Ce programme inclut des compétences qui s'appliquent dans différents contextes de production (gestation, mise bas, pouponnière et engraissement). Selon la taille et la situation de l'entreprise, il est possible que l'ouvrier ne puisse pas développer certaines compétences. Afin d'effectuer ses tâches de façon efficace, l'ouvrier devrait être conscient du cycle de production du porc et de l'endroit où il se positionne dans ce cycle. Il doit également avoir été informé des règles de santé et de sécurité de base ainsi que des principes généraux liés à la biosécurité en production porcine.



Ce guide vise à accompagner les entreprises et les stagiaires engagés dans des programmes de stage en milieu de travail et ce, lors des 4 premières semaines de stage. Les compétences présentées sont tirées du Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) et ont été ciblées comme des compétences « d'entrée » dans l'apprentissage du métier.



Tableau des compétences

1. Appliquer un programme d'alimentation	1.1 Appliquer des protocoles d'alimentation dans un ou plusieurs contextes de production (gestation, mise bas, pouponnière et engraissement)	1.2 Assurer la distribution des aliments
	1.3 Reconnaître et signaler des anomalies dans l'alimentation	1.4 Approvisionner les animaux en eau
	1.5 Appliquer des protocoles de salubrité, de biosécurité et d'urgence	
2. Appliquer des soins d'hygiène et de santé	2.1 Préparer le matériel et les lieux pour donner des soins	2.2 Administrer des injections sous-cutanées ou intramusculaires
	2.3 Appliquer des traitements pour des blessures mineures	2.4 Appliquer des protocoles de salubrité, de biosécurité et d'urgence
	2.5 Contrôler les stocks d'aliments et d'autres produits	
3. Appliquer des techniques de régie de troupeau	3.1 Observer et analyser l'état des animaux et des lieux en vue d'y apporter des correctifs	3.2 Déplacer des animaux en vue du transfert ou de l'expédition
	3.3 Euthanasier un animal	3.4 Appliquer des protocoles de salubrité, de biosécurité et d'urgence
4. Assurer la propreté des aires de production	4.1 Assurer le nettoyage routinier des aires de production et de l'équipement	4.2 Appliquer les protocoles de disposition des rebuts organiques
	4.3 Appliquer des protocoles de salubrité, de biosécurité et d'urgence	
5. Mettre en œuvre un programme de reproduction d'un troupeau dans une unité de gestation	5.1 S'initier à la détection des chaleurs et à la planification des saillies	5.2 Inséminer des truies
6. Assister des truies et des porcelets dans une unité de mise bas	6.1 Préparer des environnements pour la mise bas	6.2 Préparer des truies pour la mise bas
	6.3 Provoquer des mises bas	6.4 Assister des truies dans la mise bas
	6.5 Prodiger des soins aux porcelets naissants	6.6 Équilibrer des portées
	6.7 S'initier à la réalisation d'adoption	6.8 Donner des soins préventifs aux porcelets
7. Effectuer l'entretien et des réparations mineures de l'équipement	7.1 Effectuer l'entretien de l'équipement et des réparations mineures	—

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE : Débuter en production porcine (Annexe 1)

1 APPLIQUER UN PROGRAMME D'ALIMENTATION

L'ouvrier doit porter une attention particulière au nettoyage des trémies et des mangeoires. Cette tâche a un impact sur plusieurs éléments importants liés au suivi de l'alimentation des animaux.

Éléments de compétence	Progression de l'apprentissage		
	1. Explication / démonstration	2. Entraînement	3. Maîtrise
1.1 Appliquer des protocoles d'alimentation dans un ou plusieurs contextes de production (gestation, mise bas, pouponnière, engraissement)	1	2	3
→ Consulter des fiches ou des registres			
→ Sélectionner les aliments appropriés et déterminer les quantités à distribuer			
→ Vérifier et mesurer les aliments en suivant les courbes d'alimentation			
→ Nettoyer les trémies et les mangeoires			
→ Consigner dans les registres les données sur les quantités ingérées			
Notes : _____			

1 APPLIQUER UN PROGRAMME D'ALIMENTATION



Éléments de compétence	Progression de l'apprentissage		
	1. Explication / démonstration	2. Entraînement	3. Maîtrise
1.2 Assurer la distribution ou la supervision de la distribution des aliments	1	2	3
→ Mettre en marche le système d'alimentation ou alimenter à la main			
→ Participer à la vérification du bon fonctionnement du système et apporter tout correctif possible			
→ Effectuer des ajustements aux doseurs, au besoin			
Notes : _____ _____ _____ _____			

2 APPLIQUER DES SOINS D'HYGIÈNE ET DE SANTÉ

Éléments de compétence	Progression de l'apprentissage		
	1	2	3
2.2 Administrer des injections sous-cutanées ou intramusculaires			
→ Participer au repérage de l'animal ou des animaux à traiter			
→ Choisir le médicament approprié en fonction du problème à traiter et du statut de l'animal			
→ Préparer la seringue et le produit à injecter selon le protocole (type et dosage)			
→ Faire l'injection selon la méthode prescrite			
→ Marquer l'animal traité			



2 APPLIQUER DES SOINS D'HYGIÈNE ET DE SANTÉ

Éléments de compétence	Progression de l'apprentissage		
	1. Explication / démonstration	2. Entraînement	3. Maîtrise
2.3 Appliquer des traitements pour des blessures mineures	1	2	3
→ Immobiliser l'animal ou les animaux en utilisant la méthode appropriée et sans infliger de blessure ni de stress			
→ Identifier le type de blessure			
→ Identifier des causes possibles de blessures et les correctifs à apporter			
→ Informer le superviseur en cas de blessure grave			
→ Soigner l'animal en appliquant les mesures et traitements appropriés			
→ Vérifier l'état de la blessure et répéter le traitement au besoin			
→ Inscrire les renseignements au registre			
→ Se défaire du matériel utilisé			
Notes : _____ _____			

2 APPLIQUER DES SOINS D'HYGIÈNE ET DE SANTÉ

Éléments de compétence	Progression de l'apprentissage		
	1	2	3
2.4 Appliquer des protocoles de salubrité, de biosécurité et d'urgence relativement à l'administration des soins			
→ Mettre en pratique les normes de salubrité de l'entreprise			
→ Appliquer les protocoles de biosécurité de l'entreprise qui s'appliquent aux travailleurs, aux visiteurs, aux objets et aux matières entrant dans la porcherie			
→ Signaler les pannes électriques, les pannes d'eau, les catastrophes et les accidents			
Notes : _____ _____ _____ _____			
DOCUMENT DE RÉFÉRENCE : La Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal (Annexe 2)			



3 APPLIQUER DES TECHNIQUES DE RÉGIE DE TROUPEAU

Avant de participer au déplacement de porcs, il est très important que l'ouvrier comprenne les principes liés à la vision des porcs et la façon de se positionner pour déplacer les animaux de façon sécuritaire. Les déplacements peuvent être dangereux, il est primordial d'être conscients des risques et de respecter les consignes. Dans le cas où une euthanasie serait pratiquée, il est obligatoire de respecter le protocole de l'entreprise ainsi que les normes de la Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal.

Éléments de compétence	Progression de l'apprentissage		
	1. Explication / démonstration	2. Entraînement	3. Maîtrise
3.1 Observer et analyser l'état des animaux et des lieux en vue d'apporter des correctifs	1	2	3
→ Inspecter la porcherie en faisant des tournées d'observation			
→ Participer à l'évaluation de l'état des lieux dans la porcherie			
→ Participer à l'évaluation de l'état des animaux			
→ Informer le superviseur des états critiques			
→ Inscrire les renseignements essentiels dans le registre			
Notes : _____ _____ _____ _____			

3 APPLIQUER DES TECHNIQUES DE RÉGIE DE TROUPEAU

Éléments de compétence	Progression de l'apprentissage		
	1	2	3
3.2 Déplacer des animaux en vue du transfert ou de l'expédition			
→ Participer au repérage et au marquage des animaux à déplacer			
→ Peser les animaux, s'il y a lieu			
→ Inscrire les renseignements dans les registres			
→ Conduire les animaux vers leur nouvelle destination			
→ Faire en sorte que les registres suivent les animaux déplacés			
Notes : _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____			

4 ASSURER LA PROPRETÉ DES AIRES DE PRODUCTION

L'ouvrier doit être attentif en tout temps à l'ambiance dans la porcherie (ex : température, aération, etc.). Lors de l'utilisation de la laveuse à pression ou de l'application de produits dangereux, il doit suivre les consignes de sécurité et porter l'équipement de protection individuel obligatoire.

Éléments de compétence	Progression de l'apprentissage		
	1. Explication / démonstration	2. Entraînement	3. Maîtrise
4.1 Assurer le nettoyage routinier des aires de production et de l'équipement	1	2	3
→ Nettoyer les allées, les parcs et les cages			
→ Mettre le système de nettoyage en marche et assurer l'acheminement correct du lisier vers la préfosse			
→ Se débarrasser des déchets non biodégradables (plastiques, sacs, etc.)			
→ Nettoyer les outils utilisés			
→ Laver des aires de production et de l'équipement, s'il y a lieu : <ul style="list-style-type: none"> • Désinstaller l'équipement, au besoin • Mettre en marche les gicleurs, au besoin, ou mouiller les surfaces à la main pour les laisser tremper • Gratter, brosser un maximum de lisier • Laver avec de l'eau sous pression • Appliquer un savon, rincer et laisser sécher 			

4 ASSURER LA PROPRETÉ DES AIRES DE PRODUCTION

Éléments de compétence	Progression de l'apprentissage		
	1	2	3
4.1 Assurer le nettoyage routinier des aires de production et de l'équipement			
→ Désinfecter des aires de production et de l'équipement, s'il y a lieu <ul style="list-style-type: none"> • Mélanger des solutions désinfectantes • Appliquer des désinfectants selon les recommandations du fabricant • Réinstaller l'équipement, au besoin • Inscire l'information dans les registres appropriés 			
Notes : _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____			



5 METTRE EN ŒUVRE UN PROGRAMME DE REPRODUCTION DANS UNE UNITÉ DE GESTATION

Cette compétence n'est utilisée que par les ouvriers travaillant dans des unités de gestation.

Éléments de compétence	Progression de l'apprentissage		
	1. Explication / démonstration	2. Entraînement	3. Maîtrise
5.1 S'initier à la détection des chaleurs et à la planification des saillies	1	2	3
→ Comprendre comment détecter des signes de chaleurs ainsi que des problèmes de santé et de reproduction			
→ Comprendre comment effectuer un test de montée (un test de la selle ou test du cavalier) en présence du verrat et poser un diagnostic de chaleurs			
→ Comprendre comment déterminer le moment le plus propice pour la saillie ou l'insémination en suivant le protocole de l'entreprise			
→ Déplacer les animaux, au besoin			
→ Inscrire les données dans les registres			
→ Vérifier le stock de semences disponible et informer le responsable			
Notes : _____ _____ _____			

5 METTRE EN ŒUVRE UN PROGRAMME DE REPRODUCTION DANS UNE UNITÉ DE GESTATION

Éléments de compétence	Progression de l'apprentissage		
	1. Explication / démonstration	2. Entraînement	3. Maîtrise
5.2 Inséminer des truies	1	2	3
→ Préparer l'équipement et le matériel d'insémination			
→ Apporter les soins d'hygiène préalables à l'insémination			
→ Procéder à l'insémination selon le protocole suivi dans l'entreprise			
→ Inscrire les données dans les registres			
→ Disposer des tiges et des déchets selon les consignes			
Notes : _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____			

6 ASSISTER DES TRUIES ET DES PORCELETS DANS UNE UNITÉ DE MISE BAS

Cette compétence n'est utilisée que par les ouvriers travaillant dans des unités de mise bas.

Il est recommandé d'être attentifs aux mouvements des truies lorsqu'on effectue une fouille afin d'éviter d'être blessé alors que son bras est à l'intérieur de l'animal. L'ouvrier doit également porter attention afin d'éviter tout incidents liés à l'utilisation des instruments (ex. : cautérisateurs, bistouris, etc.) et toujours porter des gants lors de l'injection d'hormones.

Éléments de compétence	Progression de l'apprentissage		
	1. Explication / démonstration	2. Entraînement	3. Maîtrise
6.1 Préparer des environnements pour la mise bas	1	2	3
→ Nettoyer la cage et l'équipement de mise bas			
→ Signaler l'équipement à ajuster ou à réparer			
→ Installer les lampes chauffantes			
Notes : _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____			

6 ASSISTER DES TRUIES ET DES PORCELETS DANS UNE UNITÉ DE MISE BAS



Éléments de compétence	Progression de l'apprentissage		
	1	2	3
6.2 Préparer des truies pour la mise bas	1	2	3
→ Laver la truie au besoin			
→ Nourrir la truie en suivant les consignes de prénatalité			
→ Observer les signes de problèmes de santé et apporter les correctifs appropriés			
Notes : _____ _____ _____ _____			

6 ASSISTER DES TRUIES ET DES PORCELETS DANS UNE UNITÉ DE MISE BAS

Éléments de compétence	Progression de l'apprentissage		
	1. Explication / démonstration	2. Entraînement	3. Maîtrise
6.4 Assister des truies dans la mise bas	1	2	3
→ Surveiller les signes de mise bas imminents			
→ Surveiller la truie et la cage si nécessaire et selon les consignes			
→ Surveiller la naissance naturelle des porcelets et contrôler la fréquence de leur arrivée			
→ Réaliser une fouille au besoin			



6 ASSISTER DES TRUIES ET DES PORCELETS DANS UNE UNITÉ DE MISE BAS

Éléments de compétence	Progression de l'apprentissage		
	1	2	3
6.4 Assister des truies dans la mise bas			
→ Assister des porcelets au besoin			
→ Selon les consignes, administrer des hormones à la truie après la mise bas			
→ Surveiller l'expulsion du placenta			
→ Nettoyer la cage des résidus de la mise bas			
→ Vérifier que la truie n'est pas fiévreuse et qu'elle recommence à manger normalement. Dans le cas contraire, donner les soins requis			
→ Remplir les registres de mise bas			
Notes : _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____			

6 ASSISTER DES TRUIES ET DES PORCELETS DANS UNE UNITÉ DE MISE BAS

Éléments de compétence	Progression de l'apprentissage		
	1	2	3
6.5 Prodiguer les premiers soins aux porcelets naissants			
→ Assécher les porcelets et appliquer le protocole de naissance de l'entreprise			
→ Apporter assistance aux nouveau-nés en détresse : <ul style="list-style-type: none"> • Enlever la membrane et le mucus qui bloqueraient les voies respiratoires • Stimuler les premières respirations • Collecter le colostrum si nécessaire et le donner aux porcelets qui en ont besoin • Placer les nouveau-nés près des tétines 			
→ Administrer des injections de fer et d'antibiotiques, au besoin			
→ Enlever les porcelets qui ne respirent plus et en disposer selon les consignes			
Notes : _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____			

6 ASSISTER DES TRUIES ET DES PORCELETS DANS UNE UNITÉ DE MISE BAS

Éléments de compétence	Progression de l'apprentissage		
	1	2	3
6.6 Équilibrer des portées			
→ Sélectionner les truies en tenant compte de leur parité et de leur historique			
→ Sélectionner les porcelets surnuméraires selon le nombre de tétines fonctionnelles			
→ Retirer les porcelets en surnombre et les placer auprès des truies disponibles			
Notes : _____ _____ _____ _____			



6 ASSISTER DES TRUIES ET DES PORCELETS DANS UNE UNITÉ DE MISE BAS

Éléments de compétence	Progression de l'apprentissage		
	1	2	3
6.7 S'initier à la réalisation des adoptions			
→ Participer à la vérification de l'évolution de la nutrition des porcelets et au repérage des porcelets en difficulté			
→ Participer à la sélection des nourrices selon le protocole d'adoption de l'entreprise			
→ Participer à la sélection des porcelets selon le protocole d'adoption de l'entreprise			
→ Retirer les porcelets de leur mère et les placer auprès des truies sélectionnées			
→ Participer au suivi de la réussite de l'adoption et apporter des correctifs au besoin			
Notes : _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____			

6 ASSISTER DES TRUIES ET DES PORCELETS DANS UNE UNITÉ DE MISE BAS

Éléments de compétence	Progression de l'apprentissage		
	1. Explication / démonstration	2. Entraînement	3. Maîtrise
6.8 Donner des soins préventifs aux porcelets	1	2	3
→ Castrer des porcelets <ul style="list-style-type: none"> • Repérer les sujets à traiter • Préparer l'environnement pour la castration • Castrer le porcelet selon le protocole adopté par l'entreprise 			
→ Couper les queues des porcelets nouveau-nés <ul style="list-style-type: none"> • Repérer les sujets à traiter • Préparer l'environnement pour le coupage des queues • Couper la queue du porcelet selon le protocole de l'entreprise 			
→ Épointer les dents de lait de porcelets, s'il y a lieu, dans les portées problématiques <ul style="list-style-type: none"> • Repérer les sujets à traiter • Préparer l'environnement pour l'épointage des dents • Épointer les dents selon la méthode suivie par l'entreprise 			
→ Inscrire les données dans le registre, au besoin			
Notes : _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____			

7 EFFECTUER L'ENTRETIEN ET DES RÉPARATIONS MINEURES DE L'ÉQUIPEMENT

Éléments de compétence	Progression de l'apprentissage		
	1	2	3
7.1 Effectuer l'entretien de l'équipement et des réparations mineures			
→ Sélectionner le matériel et l'équipement nécessaire			
→ Remplacer une ampoule de lampe infrarouge			
→ Remplacer un boyau de lavage			
→ Changer des tétines ou des pousse-tubes			
→ Nettoyer et ranger les outils et l'équipement			
Notes : _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____			

Annexe

1 DÉBUTER EN PRODUCTION PORCINE

LE CYCLE DE PRODUCTION DU PORC

Le cycle de production du porc comprend plusieurs étapes. Ces différentes étapes se produisent souvent dans des unités (bâtiments) séparées ou même dans des entreprises différentes. L'ouvrier en production porcine peut être appelé à travailler dans une ou plusieurs de ces unités, selon les entreprises.



1 La maternité

La maternité est l'unité où l'on surveille les périodes de chaleurs des truies afin de procéder à leur insémination. Les truies y sont placées dans des cages individuelles et y passent environ 28 jours.



2 La gestation

Les truies inséminées connaîtront une période de gestation d'environ 110 jours. Elles sont alors habituellement transférées dans une unité de gestation où elles sont placées en groupe dans des parcs.

3 La mise bas

Les truies gestantes sont déplacées en unité de mise bas cinq jours avant la mise bas. Elles sont placées dans des parcs individuels où elles donneront naissance à leurs porcelets. Elles y demeureront environ 21 jours, jusqu'à ce que la période d'allaitement soit terminée et que les porcelets soient prêts pour le sevrage. Elles retourneront ensuite à l'unité de maternité afin d'y être inséminées de nouveau et les porcelets seront transférés dans la pouponnière.



Annexe

1 DÉBUTER EN PRODUCTION PORCINE



4 La pouponnière

Les porcelets âgés d'environ 21 jours sont transférés à la pouponnière pour être sevrés. Ils y resteront de 6 à 8 semaines. La pouponnière est un environnement qui offre chaleur et confort aux porcelets, ils y recevront une moulée adaptée ainsi que des vaccins. Ils seront ensuite transférés pour la reproduction (maternité) ou l'engraissement.



5 L'engraissement

L'engraissement dure de 16 à 20 semaines et précède l'expédition des porcs à l'abattoir.

Annexe

1 DÉBUTER EN PRODUCTION PORCINE

RÈGLES DE BASE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ

Les porcs sont des animaux massifs. L'ouvrier en production porcine doit toujours être conscient des risques liés au travail auprès d'animaux lourds qui peuvent avoir des comportements imprévisibles voir agressifs, particulièrement avec les mâles.

Le port de bottes à cap d'acier et la prudence en général afin de ne pas se faire coincer de membres (mains, bras ou jambes) contre des parois de cages, des murs, entre des barreaux ou dans des auges sont fortement recommandés.

Si l'ouvrier doit grimper dans une échelle, il est recommandé de s'assurer qu'une autre personne soit présente afin d'éloigner les porcs de l'échelle.

Sous aucun prétexte l'ouvrier ne doit pénétrer à l'intérieur de la préfosse. Les gaz qui s'en échappent peuvent entraîner une perte de conscience et la mort, et ce, très rapidement.

LA BIOSÉCURITÉ

La biosécurité vise à prévenir la propagation des maladies au sein d'un élevage ou d'un élevage à l'autre. C'est une préoccupation très importante en production porcine puisqu'une maladie contagieuse qui fait son apparition dans un élevage peut causer des ravages très rapidement et affecter de façon majeure la productivité et la rentabilité de l'entreprise.

Pour cette raison, de nombreuses règles viennent encadrer l'accès au site d'élevage et aux bâtiments, autant pour les travailleurs et les visiteurs que pour l'entrée de matériaux.

Ces règles viennent également définir les principes et les méthodes de nettoyage et de désinfection. L'ouvrier en production porcine se doit de connaître ces règles et de les appliquer de façon rigoureuse, en tout temps.



Annexe

2 LOI SUR LE BIEN-ÊTRE ET LA SÉCURITÉ DE L'ANIMAL

La Loi sur la santé et la sécurité de l'animal a pour but d'assurer la protection des animaux afin de garantir leur bien-être et leur sécurité tout au long de leur vie.

La personne qui a la garde d'un animal doit s'assurer de son bien-être ou de sa sécurité. L'animal doit :

- Avoir accès à de l'eau et de la nourriture de qualité en quantité suffisante
- Vivre dans un lieu salubre, propre, convenable et suffisamment espacé et éclairé
- Être protégé contre la chaleur ou le froid excessif et contre les intempéries
- Être transporté convenablement dans un véhicule approprié
- Recevoir des soins nécessaires lorsqu'il est blessé, malade ou souffrant
- Ne pas être soumis à des abus ou des mauvais traitements

De plus, la personne qui a la garde d'un animal ne peut le laisser dans une situation de détresse, par son acte ou son omission. Un animal est en détresse dans les cas suivants:

- Il est soumis à un traitement qui causera sa mort ou lui fera subir des lésions graves, si ce traitement n'est pas immédiatement modifié
- Il est soumis à un traitement qui lui cause des douleurs aiguës
- Il est exposé à des conditions qui lui causent une anxiété ou une souffrance excessive

Il est également interdit d'embarquer ou de transporter dans un véhicule ou de permettre l'embarquement ou le transport d'un animal qui, en raison d'une infirmité, d'une maladie, d'une blessure ou de la fatigue, souffrirait durant le transport.

Annexe

3 L'EUTHANASIE

L'euthanasie consiste à mettre fin à la vie d'un animal d'une manière qui minimise ou élimine la douleur et la détresse. Elle se caractérise par une perte de conscience rapide et irréversible (insensibilité), suivie d'une mort prompte. Elle est obligatoire pour soulager la douleur et les souffrances quand il n'existe aucune possibilité raisonnable de rétablissement.

Le *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs* précise que les ouvriers doivent être formés de manière à pouvoir reconnaître un comportement normal ainsi que les signes de douleur, blessure, maladie et détresse qui indiquent que l'euthanasie peut être nécessaire.

LA PRISE DE DÉCISION

Il est important d'euthanasier sans tarder les animaux :

- Dont la guérison est improbable
- Qui ne répondent pas au traitement et aux protocoles de rétablissement
- Qui montrent des signes de détresse et douleurs chroniques, sévères ou débilitantes
- Qui sont incapables d'accéder à la nourriture et à l'eau
- Qui sont incapables de se tenir debout ou de marcher
- Qui montrent des signes certains de perte de poids/déficience de l'état corporel
- Qui présentent des risques de maladie pour les autres animaux

LE CHOIX DE LA MÉTHODE D'EUTHANASIE

De nombreux facteurs doivent être pris en compte dans le choix d'une méthode d'euthanasie :

- Le degré de douleur et de détresse occasionnée par la méthode d'euthanasie
- La taille ou l'âge des animaux
- Le degré de contention nécessaire
- Le niveau d'adresse et d'aisance de la personne qui applique la méthode
- L'accès immédiat à l'équipement nécessaire pour une euthanasie rapide
- La sécurité des personnes

L'équipement utilisé pour l'euthanasie doit être entretenu correctement, doit être d'une efficacité éprouvée pour la taille et le type d'animal pour lesquels il est utilisé et doit être utilisé en conformité avec les instructions du fabricant.

Les personnes qui pratiquent l'euthanasie doivent être compétentes dans les méthodes appropriées. Certaines méthodes d'euthanasie peuvent causer des blessures à l'opérateur si elles sont mal utilisées.